



Cyclo-cross

18 - 19 janvier 2025



PERREUX

Lycée Chervé



CHAMPIONNAT NATIONAL 2025



Scannez moi





ANTOINE VERMOREL-MARQUES

Député de la Loire

Conseiller Départemental

Le Guidon d'Or continue sur sa lancée dynamique, après sa nouvelle section Vélo Assistance Electrique l'année dernière en accueillant en 2025 le Championnat de France de Cyclo-cross !

Des petits Français sur leurs draisiennes aux champions et supers vétérans, tous les prétendants au titre de Champion du pays se rassembleront ici pour disputer le prestigieux podium.

Notre territoire a l'honneur de recevoir le championnat cette année et ce n'aurait pu être le cas sans le travail dévoué de nombreux bénévoles et organisateurs, ainsi que l'engagement du lycée Chervé : je leur suis très reconnaissant.

Je souhaite donc aux coureurs de belles performances, aux supporters un beau spectacle, et aux Français venus de loin de repartir avec de beaux souvenirs de notre région.





Championnat National de Cyclo-Cross

18 et 19 Janvier 2025

PERREUX 42



Jean-Yves BONNEFOY CONSEILLER DEPARTEMENTAL

VICE PRESIDENT EN CHARGE SPORT-JEUNESSE

Le Département a fait le choix de s'associer à l'organisation du *Championnat National de Cyclocross FSGT*, qui fera donc étape dans le roannais en début d'année 2025.

Avec plus de 2 000 associations et clubs sportifs réunissant 200 000 licenciés, le sport affiche une belle vitalité dans la Loire que ce soit en terme de résultats mais aussi au niveau du nombre de manifestations organisées.

Ce *Championnat National de Cyclocross FSGT* est une formidable illustration de ce dynamisme. Plus de 600 participants sont attendus sur les parcours du nord de notre Département durant un week-end et nous sommes heureux de soutenir cette initiative qui contribue à la valorisation de notre territoire, de ses charmes, de ses atouts, de sa richesse patrimoniale.

Je veux donc profiter de ce moment pour remercier encore toutes les équipes du *Guidon d'Or Costellois 42*, mais aussi tous les bénévoles, qui, aux côtés également des établissements scolaires du secteur, se mobilisent pour la réussite de cette course qui devrait engendrer une belle ferveur populaire !

Jean Yves BONNEFOY





Yves NICOLIN
Président de Roannais Agglomération
Maire de Roanne



GILLES GOUTAUDIER
*Conseiller communautaire délégué
au sport de haut niveau et aux grands équipements*

Bienvenue dans le Roannais !

Roannais Agglomération est ravie d'accueillir les 18 et 19 janvier 2025 le championnat de France de cyclo-cross FSGT.

Cette compétition se déroulera pour la première fois au lycée Chervé à Perreux. Ce site va ainsi voir défiler de nombreux cyclistes impatients de réaliser le meilleur chrono.

Plusieurs lycées sont impliqués dans l'organisation de cet évènement qui accueillera près de 600 participants de toute la France.

Cet évènement illustre bien notre politique vélo ambitieuse sur un territoire qui compte de nombreux passionnés de cyclisme : plan d'infrastructures vélo, accueil semaine fédérale internationale du cyclotourisme, accueil du Tour de France 2023, 1000 kms de parcours balisés VTT, label Ville à vélo...

Nous tenons à remercier chaleureusement le Guidon d'Or, les bénévoles et les partenaires sans qui cet évènement ne pourrait voir le jour. Leur dévouement et leur engagement sont essentiels à la réussite de cet évènement.

Très bonne compétition à toutes et tous.





Championnat National de Cyclo-Cross

18 et 19 Janvier 2025

PERREUX 42



Jean Michel MARTIN
Président
GUIDON D'OR COSTELLOIS 42



Mickaël AUPERT

Directeur technique organisation cyclo-cross

Lorsque le projet de dépôt de candidature a été évoqué, les membres du club ont immédiatement manifesté leur enthousiasme pour relever ce défi. Nous adressons nos plus sincères remerciements à la fédération FSGT pour l'honneur qu'elle nous fait en accordant l'organisation au GOC42 et pour son soutien constant dans la préparation du championnat national de cyclo-cross les 18 et 19 janvier 2025 à Perreux, sur le site du lycée de Chervé.

Nous souhaitons également exprimer notre gratitude envers les bénévoles qui contribueront à la réussite de cet événement. Leur dévouement et leur travail acharné sont essentiels pour assurer le bon déroulement de la compétition.

Enfin, nous tenons à remercier chaleureusement les élus locaux et les partenaires privés et publics pour leur soutien et leur implication dans la mise en place de cette compétition. Grâce à la collaboration de tous, nous avons pour objectif d'offrir aux athlètes et au public une compétition de haut niveau. Nous mettons tout en œuvre pour que les sportifs, accompagnateurs et visiteurs gardent un excellent souvenir de ce week-end.

Le circuit tracé dans l'enceinte du lycée de Chervé à Perreux, dans un cadre idéal pour la pratique du cyclo-cross, désignera à coup sûr de beaux champions. Nous sommes reconnaissants envers chacun d'entre vous pour avoir rendu possible ce championnat national de cyclo-cross.

Ce sera l'occasion de promouvoir le territoire ligérien et plus particulièrement le Roannais, où le vélo est une pratique historique. C'est aussi l'occasion de visiter et de découvrir le charme de notre belle région.

Nous vous souhaitons un excellent championnat en terre roannaise.





Championnat National de Cyclo-Cross

18 et 19 Janvier 2025

PERREUX 42



Colette HASPEL

Présidente du comité FSGT 42

Bienvenue en terre ligérienne,

Le Comité de la Loire FSGT a pour tradition d'accueillir chaque saison sportive un championnat fédéral ou une épreuve nationale d'une activité sportive.

C'est un immense plaisir que d'accueillir cette saison le Championnat Fédéral de Cyclocross les 18 et 19 janvier 2025 sur la commune de Perreux, au nord de notre département.

L'activité cycliste est une des principales disciplines sportives du Comité de la Loire FSGT.

Je suis sûre que le club organisateur, le Guidon d'Or Costellois fera en sorte que ce week-end de compétitions soit une réussite sportive et humaine de par l'investissement et le dévouement de ses bénévoles.

Je tiens à remercier l'ensemble des partenaires institutionnels et financiers qui participent de cette grande épreuve de cyclisme FSGT.

Que chaque coureur puisse se dépasser et incarner l'élite du cyclocross FSGT.

Je souhaite à tous les coureurs un excellent week-end de compétition.

Vive le cyclocross !

Vive la F.S.G.T. !



Lionel FAURE

Directeur du comité de la Loire FSGT

Le comité de la Loire FSGT est heureux d'accueillir le championnat national de cyclo-cross à Perreux. Notre département est une terre de cyclisme sous toutes ces formes. Des activités vélos pour toutes et tous organisées par les trente clubs adhérents de la FSGT Loire qui proposent chaque année un copieux calendrier route, VTT et bien sur cyclo-cross. Ce national de cyclo-cross 2025 est la cerise sur le gâteau pour tous les cyclistes ligériens mais aussi une belle vitrine pour notre comité départemental.

Je tiens à remercier toute l'équipe de Jean-Michel Martin président du Guidon d'Or Costellois qui œuvre depuis des mois pour l'organisation de cette belle épreuve. Tout a été préparé minutieusement pour que chaque délégation reparte avec un bon souvenir de notre territoire.

Je remercie également l'ensemble des bénévoles, le lycée de Perreux, la municipalité, Roanne Agglomération, le conseil départemental, le Conseil régional, le crédit mutuel et tous les autres partenaires sans qui cette manifestation n'aurait pas la même saveur.



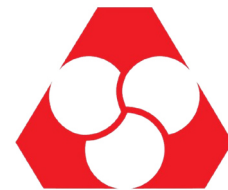


Championnat National de Cyclo-Cross

18 et 19 Janvier 2025
PERREUX 42



Merci aux partenaires



Crédit Mutuel



PAPUT BOISSONS
ROANNE-MONTLUÇON-CLERMONT





Championnat National de Cyclo-Cross

18 et 19 Janvier 2025

PERREUX 42



Jean-Yves BOIRE - Maire de Perreux

Christine VALADE - Adjointe au Maire

Perreux, village de caractère en Loire est terre d'accueil du championnat national de cyclo-cross FSGT 2025. C'est un honneur et un véritable plaisir que d'accueillir tous ces sportifs sur notre commune.

Nous saluons et félicitons les organisateurs qui ont su fédérer autour de ce championnat. Ils ont aussi su associer nos lycées du bassin roannais et rendre nos lycéens acteurs de cette belle organisation.

Le sport, élément clé du bien-être et de l'équilibre de chacun est à l'honneur sur le fabuleux site du lycée agricole de Chervé à l'occasion de ce championnat. Nous sommes heureux de soutenir et accompagner les organisateurs ainsi que tous les bénévoles qui savent donner de leur temps pour la réussite de tels événements.

Que Perreux soit pour ce championnat un berceau accueillant pour nos sportifs et visiteurs, qu'ils aient plaisir à y découvrir notre beau village médiéval ainsi que sa campagne verdoyante.



Le Lycée de Chervé soutient le Guidon d'Or Costellois 42

Le Lycée Agricole de Roanne-Chervé-Noirétable est réparti sur les sites de Perreux et Noirétable. Chaque année, plus de 900 jeunes élèves, étudiants, apprentis et stagiaires sont formés du CAP au BTS, dans les domaines de l'agriculture, de la forêt, de l'aménagement paysager et des services aux personnes.

Nous accueillons également des élèves en filières générales en 4^e et 3^e puis de la seconde générale jusqu'en terminale, en les préparant aux Baccalauréats Général et Technologique, avec diverses options comme le sport, l'hippologie ou un module vétérinaire. Les jeunes peuvent se professionnaliser avec les supports, tels que l'exploitation agricole de Chervé et l'atelier forestier de Noirétable.

Il est dans les gènes de l'enseignement agricole public de collaborer avec ses partenaires locaux, comme en témoigne notre soutien à l'organisation du Championnat de France de Cyclo-Cross en partenariat avec le Guidon d'Or Costellois 42.

Ensemble, nous œuvrons pour la réussite des jeunes et la mise en valeur du territoire roannais.

Franck DEPLAT - Directeur

EPLEFPA de Roanne Chervé Noirétable



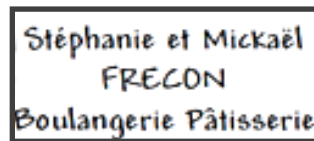
Championnat National de Cyclo-Cross

18 et 19 Janvier 2025

PERREUX 42



Merci aux partenaires



OPEL
DYNAMIC GARAGE

Tout Simplement ... Frais





Championnat National de Cyclo-Cross

18 et 19 Janvier 2025

PERREUX 42



HEBERGEMENTS

HOTELS PARTENAIRES

Hélios HOTEL : 55 Route de Paris – 42300 ROANNE - Tel : 04.77.67.29.13
Mail : nicolas@hotel-helios-roanne.fr - site : www.hotel-helios-roanne.fr



HOTEL 1^{ère} Classe : 571 Rue du Commerce – 42120 PERREUX
Tel : 04.77.70.92.47 - site : www.premiereclasse.com



HOTEL IBIS : 53 boulevard Charles de Gaulle – 42120 LE COTEAU
Tel : 04.77.68.36.22 - mail : h0708@accor.com



AUTRES HEBERGEMENTS

Roannais Tourisme - Office de tourisme de Roanne
Tel : 04.77.71.51.77 - site : www.roannais-tourisme.com



Loire Tourisme – Planifier votre séjour dans la LOIRE (42)
Tel : 04.77.59.96.58 - Site : www.loiretourisme.com





Championnat National de Cyclo-Cross

18 et 19 Janvier 2025

PERREUX 42



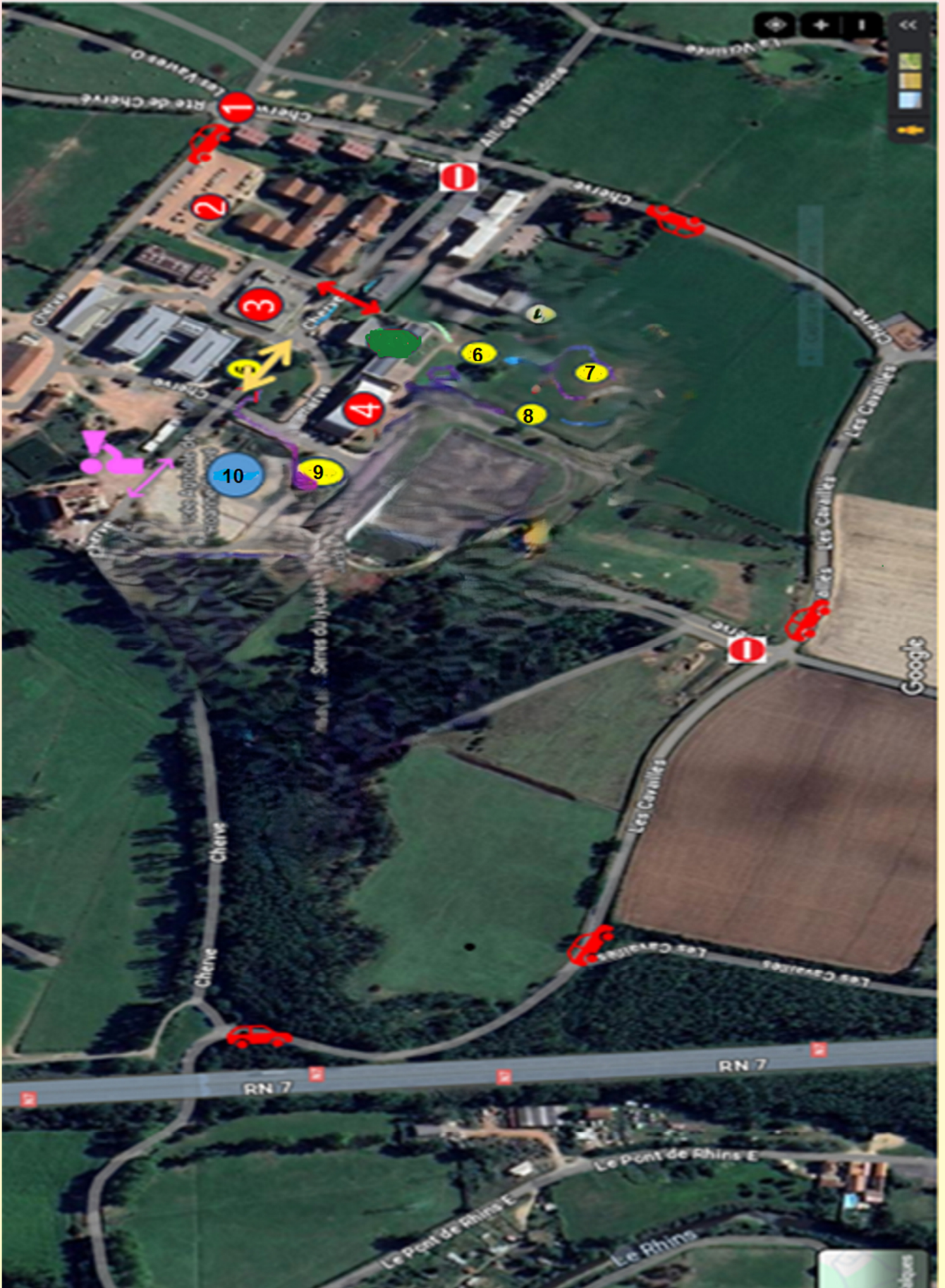
COORDONNEES GPS : 46.026068 ,4.1079976

ACCES LYCEE CHERVE—PERREUX 42120



PLAN DU SITE

(légende page suivante)





Championnat National de Cyclo-Gross

18 et 19 Janvier 2025
PERREUX 42



LEGENDE

En pénétrant sur le site du Lycée vous acceptez le règlement

Chiens obligatoirement tenus en laisse

Pour des raisons de sécurité Montage de barnum interdit sur les parkings

INFORMATION Zone pour les BARNUMS :

les comités, clubs ou individuels qui souhaitent monter un barnum doivent faire une demande avec le gabarit du barnum pour réserver un emplacement sur la zone prévue à cet effet avant le 5 janvier 2025

Point 1 : Entrée obligatoire. Des signaleurs seront la pour vous diriger.

Point 2 : Parking compétiteurs et visiteurs

Point 3 : Buvette - salle de restauration

Point 4 : Gymnase (dossards, transpondeurs, protocole, contrôle anti-dopage, toilettes, douches, village partenaires)

Point 5 : Zone de relai épreuve Américaine

Point 6 : Zone de sable

Point 7 : Passerelle

Point 8 : Passage des planches

Point 9 : Zone double dépannages

Point 10 : Parking spécifique à l'intérieur du parcours pour camping car, pour ceux qui le souhaite.

Conditions point 10: Samedi arrivée avant 11h et départ à partir de 18h.

Dimanche arrivée avant 7h30 et départ à partir de 17h30

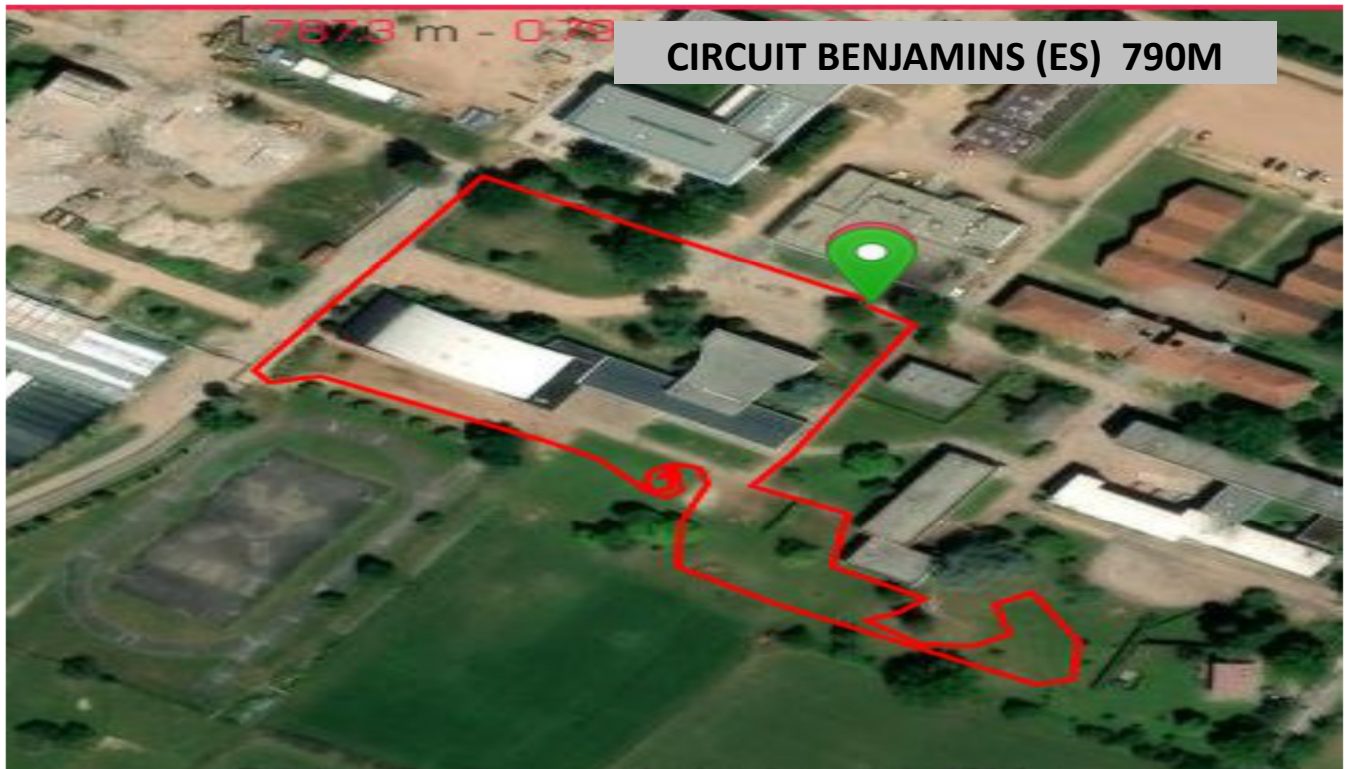
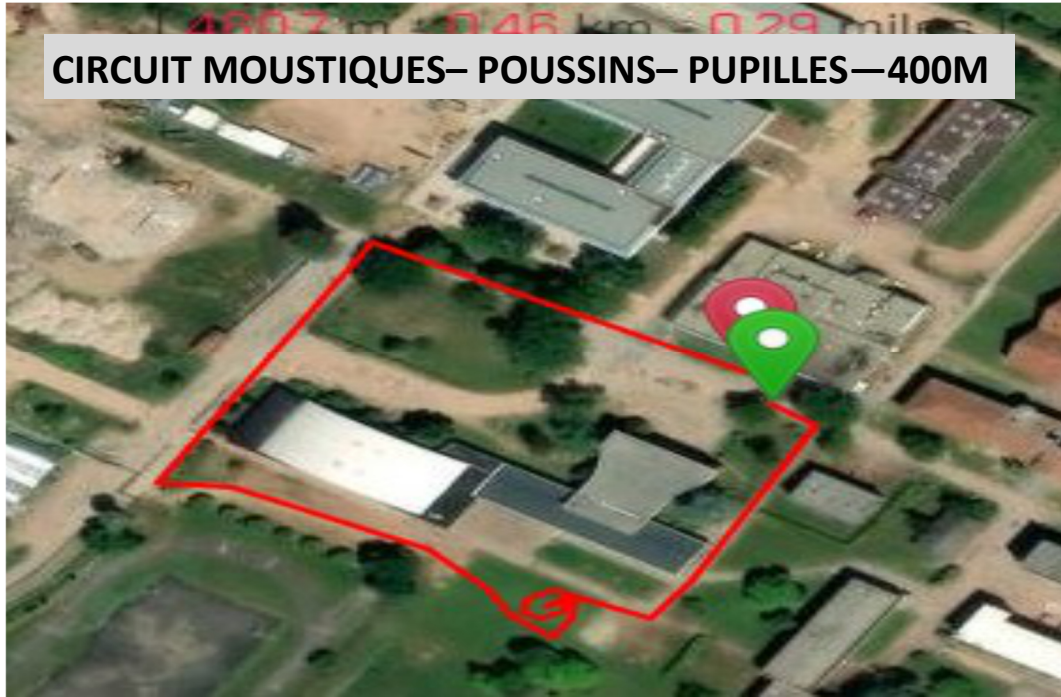
 **ZONE pour les barnums** (sur demande préalable)

 **ZONE d'appel et de départ**

 **ARRIVEE**

LE PARCOURS EST SUSCEPTIBLE DE MODIFICATIONS EN FONCTION DE L'AVANCEE DES TRAVAUX



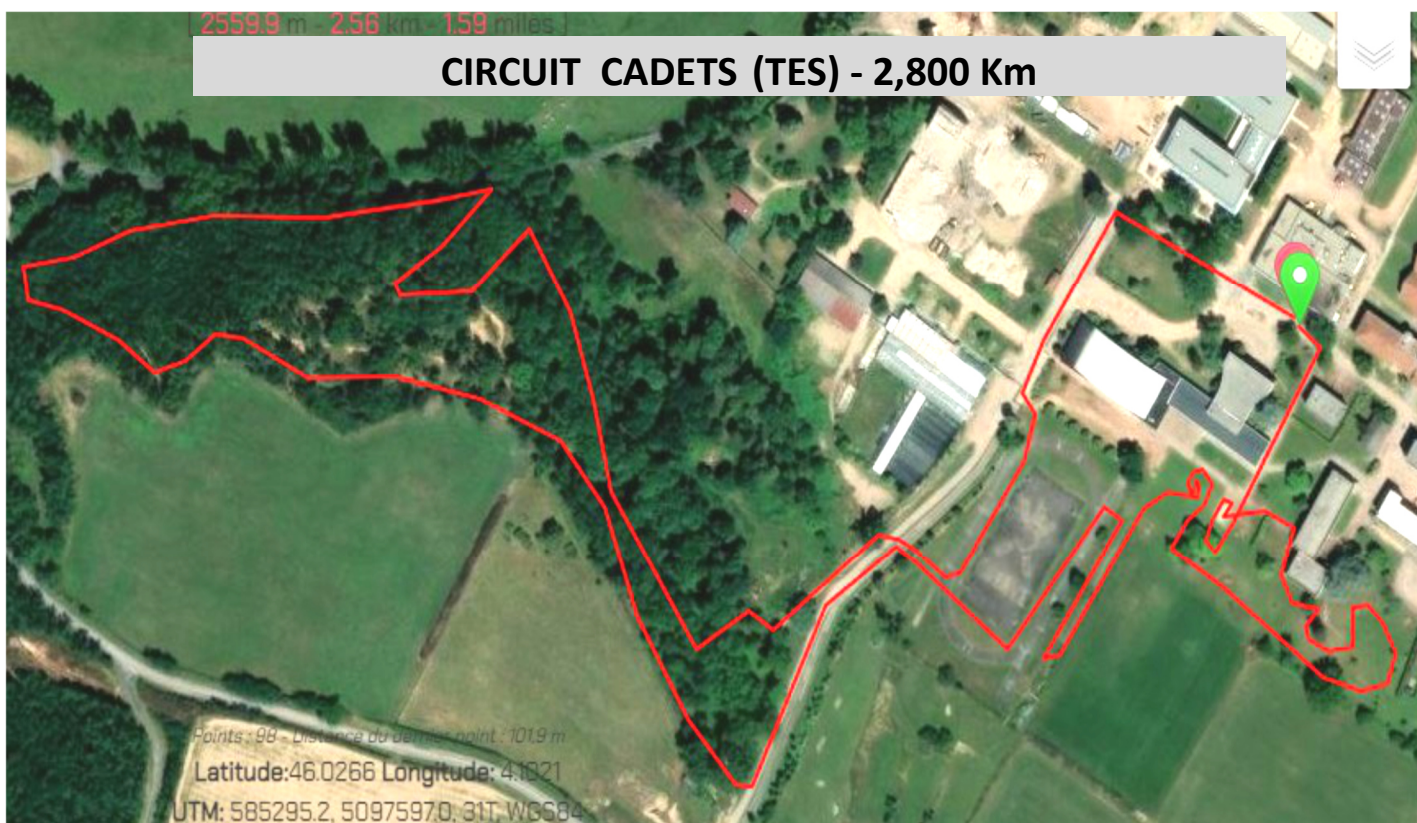
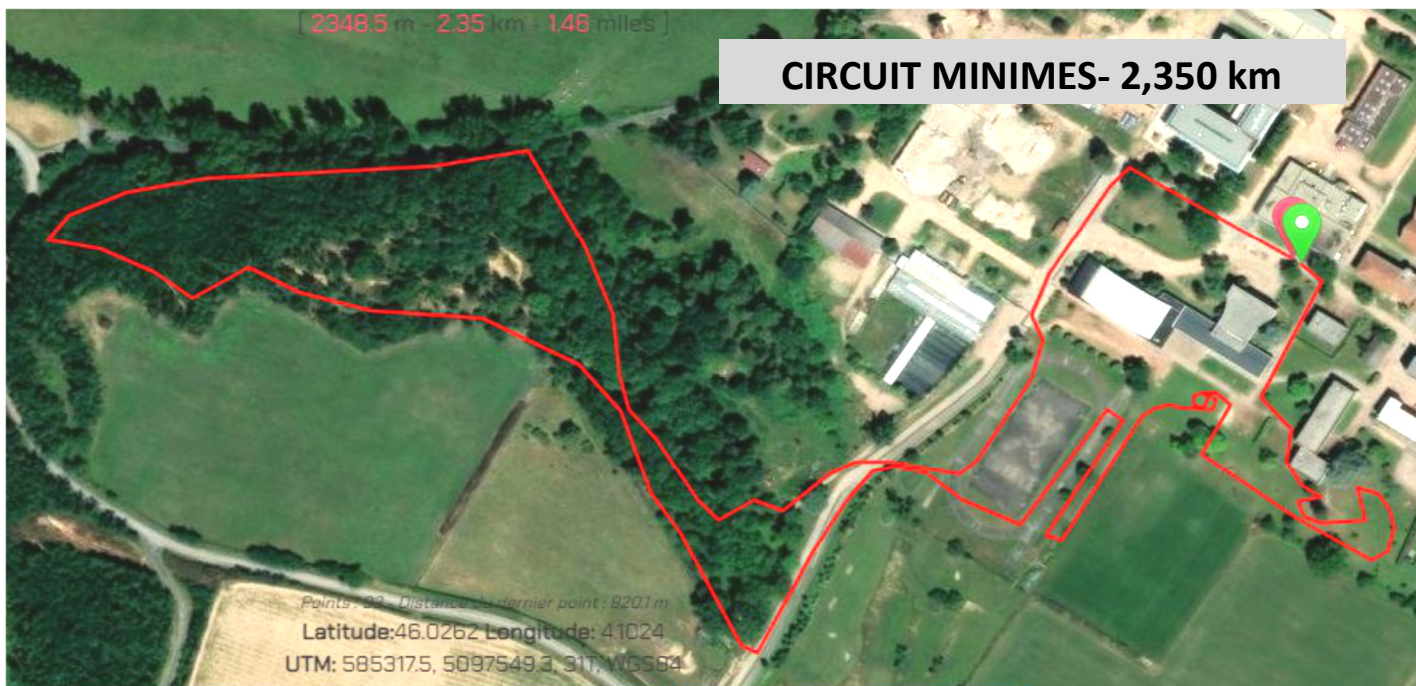




Championnat National de Cyclo-Cross

18 et 19 Janvier 2025

PERREUX 42





Championnat National de Cyclo-Cross

18 et 19 Janvier 2025

PERREUX 42



Arrivée sur site camping-cars

Par sécurité, en raison de la présence de lycéens,

L'autorisation des camping-cars sur le site **uniquement à partir :**

VENDREDI 17 JANVIER A 18 H

Informations courses

SAMEDI 18 JANVIER 2025

- ⇒ **De 10h30 à 13h00** : Remise des dossards Ecole de vélo, Minimes G/F, Cadets G/F, Américaines.
- ⇒ **12h15** : Réunion d'information
- ⇒ **de 11h00 à 13h30** : *Restauration de midi*
- ⇒ **De 13h30 à 17h30** : Remise des dossards pour les épreuves du dimanche
- ⇒ **A 20h00** : Restauration du soir

Horaires des compétitions

- ◆ **12h00**: Reconnaissance parcours école de vélo
- ◆ **12h45**: Ecole de vélo (Pucerons G/F, Moustiques G/F Pupilles G/F Poussins G/F Benjamins G/F)
- ◆ **14h00** : Minimes F/G 20mn, 14h30 : Cadettes 20mn, Cadets 30mn
- ◆ **15h30** : Américaine 60mn
- ◆ *15h30 Goûter pour les écoles de vélo*
- ◆ **16h30** : Reconnaissance et officialisation du circuit du dimanche
- ◆ **17h30** : Podiums des Minimes, Cadets, Américaine et Ecole de vélo (peuvent être avancés)





Championnat National de Cyclo-Cross

18 et 19 Janvier 2025

PERREUX 42



CIRCUIT AMERICAINE - 2,500 Km



A TITRE D'INFORMATION:

Les parcours et distances sont donnés pour information, ils sont susceptibles d'être modifiés en fonction de l'avancée des travaux de rénovation du lycée.





Championnat National de Cyclo-Cross

18 et 19 Janvier 2025

PERREUX 42



Informations courses

DIMANCHE 19 JANVIER 2025

- ⇒ **De 8h00 à 12h00** : Remise des dossards
- ⇒ **8h45** : Réunion d'information
- ⇒ **de 11h00 à 13h30** : Restauration

Horaires des compétitions

- ◆ **09h00** : Espoirs - 50mn
- ◆ **09h02** : Juniors - 40mn
- ◆ **10h00** : Vétérans - 45mn
- ◆ **11h00** : Anciens - 40mn
- ◆ **11h02** : Supers Anciens—40mn
- ◆ **12h00** : Supers Vétérans - 40mn
- ◆ **13h45** : Féminines - 40mn
- ◆ **14h30** : Seniors - 50mn.

17h00 Podiums et cérémonie de clôture





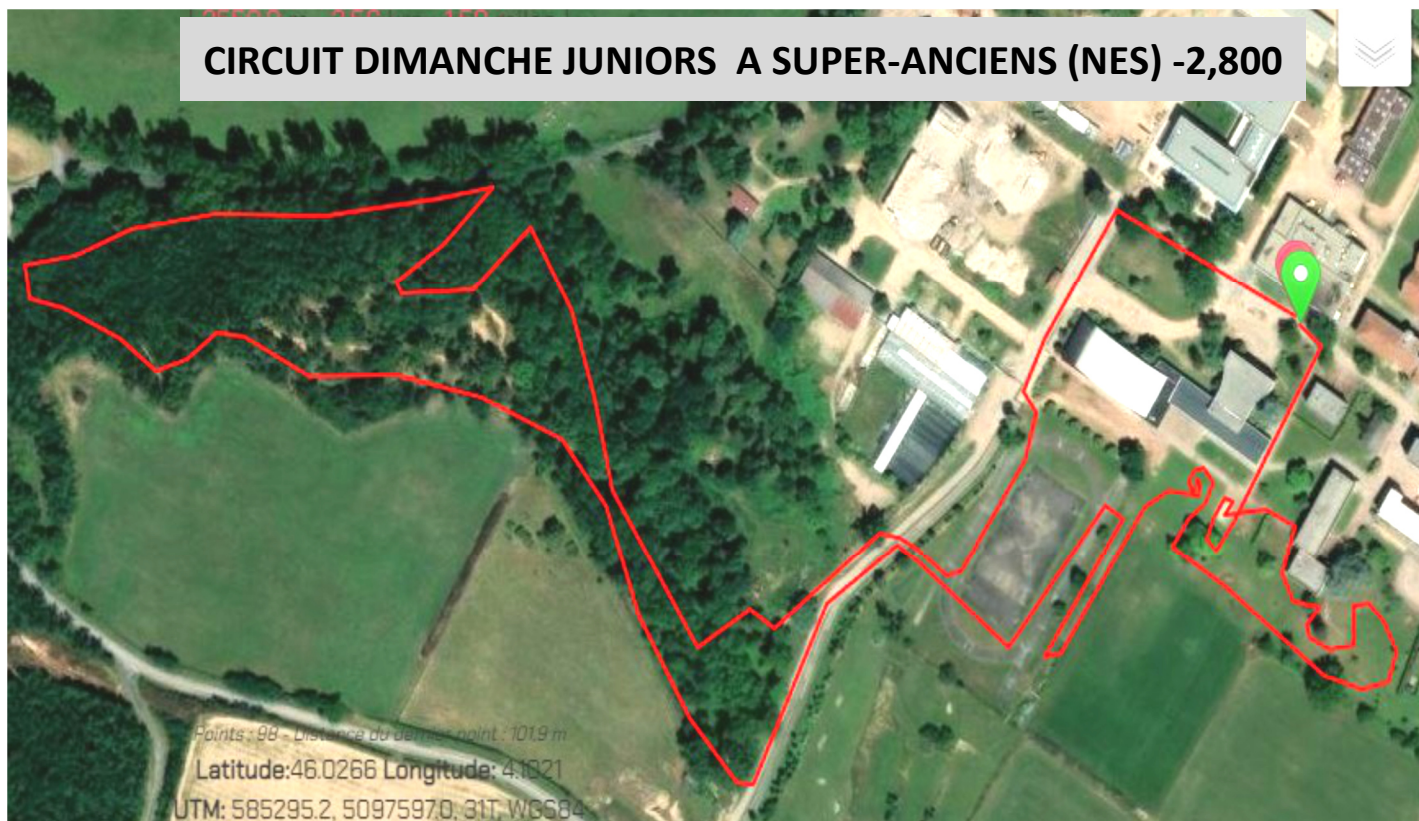
Championnat National de Cyclo-Cross

18 et 19 Janvier 2025

PERREUX 42



CIRCUIT DIMANCHE JUNIORS A SUPER-ANCIENS (NES) -2,800



A TITRE D'INFORMATION:

Les parcours et distances sont donnés pour information, ils sont susceptibles d'être modifiés en fonction de l'avancée des travaux de rénovation du lycée.



LE CRÉDIT MUTUEL
DONNE L'ÉLAN

**À TOUS CEUX
QUI FONT LE SPORT**

En tant que banque mutualiste et de proximité,
nous **soutenons activement le développement
du sport** dans les territoires.

C'est pourquoi le Crédit Mutuel est partenaire de tous
les acteurs : fédérations nationales, ligues régionales,
comités départementaux, clubs locaux, bénévoles,
organiseurs d'événements, etc.

Nous encourageons les projets associatifs et sportifs
quelle que soit la discipline et à tous les niveaux.

**Pour en savoir plus sur notre engagement,
rendez-vous sur www.creditmutuel.fr/sport**

Crédit  Mutuel

LA LOIRE TERRE DE VÉLO : EXPLOREZ, VIVEZ, PÉDALEZ !

UN TERRAIN DE JEU IDÉAL POUR
LES AMOUREUX DU DEUX ROUES.



PARCOUREZ LES SENTIERS VTT,
LA VÉLOIRE ET LES ITINÉRAIRES
CYCLOTOURISTIQUES DE
LA LOIRE POUR UN SÉJOUR
HAUT EN ÉMOTION !

Plus d'informations sur loiretourisme.com

LOIRE
TOURISME



Règlement du Championnat National F.S.G.T. de Cyclo-cross 2025 Et du Critérium National à l'américaine 2025

Le label "**Champion National**" est accordé dans toutes les catégories pour l' épreuve de cyclo-cross.
Pour les féminines : Un maillot à la première de chaque catégorie et sans aucune condition relative au nombre de participantes.

Qualification : Les sélections se font **uniquement par le Comité ou la Commission cycliste.**

Ces Championnats sont ouverts aux licencié(e) s F.S.G.T. **ayant repris leur licence 2025** avant le 10 Janvier 2025.

- | | | | |
|-------------------------|--------------------|----------------------|--------------------|
| - Minimes (F/G) né(e) s | en 2011 et 2012 | - Vétérans nés | entre 1976 et 1985 |
| - Cadets (tes) né(e) s | en 2009 et 2010 | - Super Vétérans nés | entre 1966 et 1975 |
| - Juniors nés | en 2007 et 2008 | - Anciens nés | entre 1965 et 1956 |
| - Espoirs nés | entre 2003 et 2006 | - Super Anciens nés | en 1955 et avant |
| - Seniors nés | entre 1986 et 2002 | - Féminines nées | en 2008 et avant |
- (De juniore à super anciennes)

Chaque concurrent(e) devra courir dans sa catégorie d'âge en 2025.

Chaque épreuve sera limitée à 120 coureurs. Chaque comité ne pourra pas engager plus de **15 coureurs dans chaque catégorie d'âge, concernant la catégorie féminine, il n'y a pas de quota dans les catégories d'âge.** Chaque comité pourra proposer plusieurs coureurs remplaçants (ces remplaçants seront validés et pourront se présenter le jour du championnat si un coureur titulaire est absent).

Chaque coureur uniquement licencié F.S.G.T. (homme ou femme) devra justifier sa participation à un championnat départemental, ou régional, ou inter-régional de la spécialité (cyclo-cross) de la saison en cours **2024/2025** (Justification des résultats de ces championnats par le comité lors des engagements), ou à trois (3) épreuves vélo F.S.G.T. (**cyclo-cross, route, clm, vtt, xc marathon, piste**). **du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024.**

Si un de ces championnats a lieu après le 31 décembre 2024, **il sera comptabilisé** dans le quota des épreuves demandées, mais il doit être imposé (Justification des résultats de ces championnats par le comité lors des engagements). **Présentation des deux licences 2024 et 2025.**

Tout licencié FSGT ayant eu une autre licence cycliste dans une autre fédération (FFC, UFOLEP, TRIATHLON) lors de l' année N-1, est considéré comme multi licencié pour le championnat fédéral de Cyclo-cross.

Chaque coureur multi licencié (homme ou femme) devra justifier la participation à **douze (12)** épreuves vélo F.S.G.T. (**cyclo-cross, route, clm, vtt, xc marathon, piste**), **huit (8)** pour les minimes et les cadets **du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024**, dont **trois (3)** de la spécialité de la saison en cours **2024/2025**, y compris un championnat départemental ou régional ou inter régional de la spécialité (cyclo-cross). **Si un de ces championnats a lieu après le 31 décembre 2024, il sera comptabilisé dans le quota des épreuves demandées, ainsi que toutes épreuves jusqu'au 12 janvier 2025.** Justification des résultats de ces championnats et épreuves par le comité auprès du CNAV avant le championnat National. **Présentation des deux licences 2024 et 2025.**

Tout coureur (H ou F) détenteur d'une licence F.F.C. pour 2025 et possédant + **de 200 points** pour les hommes et **100 points** pour les femmes **ainsi que les cadets (H/F) de plus de 100 points au classement National** de cette fédération établi à la fin de la saison 2024 ne pourra prendre part à ces championnats Nationaux FSGT 2025.

De même, tout coureur (H ou F) ayant été classé 1^{er} catégorie ou **OPEN 1** à la F.F.C. au cours des 6 dernières années, ou y ayant marqué + **de 200 points** pour les hommes, et **100 points** pour les femmes, au cours des 2 dernières saisons ne seront pas admis.

Engagement :

LES ENGAGEMENTS SERONT FAITS EN LIGNE À PARTIR DU 4 DÉCEMBRE 2024 ET AVEC POUR CLÔTURE LE 22 DÉCEMBRE 2024. APRÈS CETTE DATE, IL NE SERA PLUS POSSIBLE DE MODIFIER LES LISTES SOIT POUR UN OUBLI, SOIT POUR L' ORDRE DES INSCRIPTIONS

Tarif d'engagement Cyclo-cross : 14€ / Américaine: 28€ (14€x2)

Seuls seront enregistrés ceux validés par le responsable des engagements du Comité du coureur, accompagnés du règlement financier impérativement.

C'est au comité ou à la commission cycliste d'inscrire les coureurs dans l'ordre préférentiel.

Aucun engagement ne sera accepté venant des clubs ou individuellement.

Prise des dossards :

La prise des dossards se fera individuellement sur présentation de la licence **de l'année précédente (annuelle) et celle de l'année en cours** dûment remplie avec : la photo, la signature et le timbre fédéral avec assurance (pour les clubs qui ont une assurance spécifique prière de fournir un justificatif) dont la validation devra être garantie par le Comité où l'affiliation a été prise. **Le coureur devra justifier de son identité par un document autre que sa licence.** La prise des dossards est close 30 minutes avant le départ de chaque épreuve.

Plus aucun dossard ne sera remis après la clôture officielle le dimanche 12 heures (même pour les locaux).

Il sera demandé un chèque de caution de 70 Euros pour le retrait du transpondeur.

Un chèque par transpondeur.

Tenue vestimentaire :

Chaque coureur d'un même comité devra revêtir un maillot identique par catégorie (de comité ou de club). Les Champions départementaux et régionaux devront revêtir leur maillot distinctif.

Sur tout le site du Championnat National et pendant les échauffements, tout autre maillot que celui de la FSGT est proscrit.

Matériel :

Le port du casque à calotte rigide est obligatoire durant toute la durée de l'épreuve. **Pour la sécurité des participants, les caméras sur les vélos, les casques ou les concurrents sont interdites.** Le développement est libre pour les cadet (te)s. et les minimes garçons et filles. Les cornes et les guidons avec cornes sont interdits. **Seuls les vélos de cyclo-cross seront autorisés. Guidon n'excédant pas plus de 50 cm, largeur des pneus maximum de 33 mm, suspensions avant et arrière interdites.**

Les VTT ainsi que les vélos à assistance électrique sont interdits.

Changement de matériel :

Le changement de vélo est autorisé **dans tous les cas et pour toutes les catégories,** il se fera exclusivement dans les deux ou trois points de dépannage prévus à cet effet.

Le changement de roue est interdit sur tout le parcours, il se fera pour tous uniquement, aux points de dépannage soit dans les deux ou trois points prévus à cet effet.

Ravitaillement :

Il n'est pas autorisé dans les épreuves de cyclo-cross pour toutes les catégories, sauf dans les zones de dépannage.

Parcours :

Le passage de planches est interdits pour la catégorie minime G/F.

La montée d'escaliers pour les minimes G/F pourrait être interdite sur décision des commissaires en concertation avec les organisateurs.

Le passage des buttes reste à la discrétion des organisateurs pour cette catégorie également.

Déroulement des épreuves :

L'appel des coureurs se fera nominativement **15 minutes** avant l'heure de départ de chaque épreuve.

Chaque coureur devra avoir un pied à terre. L'ordre des départs se fera champion sortant, puis suivra le 1^{er} engagé du 1^{er} comité du classement par équipe de la catégorie de l'année précédente, puis le 1^{er} engagé du 2^{ème} comité du classement par équipe de la catégorie de l'année précédente, puis le 1^{er} du 3^{ème} comité du classement par équipe de la catégorie de l'année précédente et ainsi de suite, puis le 2^{ème} engagé du 1^{er} comité du classement par équipe de la catégorie de l'année précédente, puis le 2^{ème} engagé du 2^{ème} comité du classement par équipe de la catégorie de l'année précédente, etc..

Pour les comités qui n'étaient pas classés ou non participants l'année précédente, ils seront mis à la suite de chaque série dans le même ordre, et toujours dans l'ordre de réception des inscriptions en ligne.

Les champions départementaux, régionaux ou inter-régionaux ne sont plus appelés devant.

C'est au comité ou à la commission cycliste d'inscrire ses coureurs dans l'ordre préférentiel.

La mise en grille de départ se fera par les responsables fédéraux.

Les concurrents (es) partent pour un temps donné (voir ci-dessous) selon leurs catégories, et à mi-temps de l'épreuve, sera affiché le nombre de tours restants.

Dans l'avant dernier tour, les commissaires pourront faire descendre tous les concurrents retardés, ceux-ci seront classés à leur place.

Pour des raisons de sécurité, les représentants fédéraux prennent les décisions qui conviennent (Exemple : ils peuvent décider de retarder une épreuve).

Durée des épreuves :

* Minimes (G)	20 Minutes	* Seniors	50 Minutes
* Minimes (F)	20 Minutes	* Vétérans	45 Minutes
* Cadets	30 Minutes	* Super Vétérans	40 Minutes
* Cadettes	30 Minutes	* Anciens	40 Minutes
* Juniors	40 Minutes	* Super Anciens	40 Minutes
* Espoirs	50 Minutes	* Féminines	40 Minutes

Récompenses fédérales :

Le et la champion (ne) national (e) se verra remettre le maillot de champion (e) Fédéral (e), ainsi qu'une paire de manchette FSGT, les trois premiers une médaille fédérale.

Ce maillot ne pourra être modifié par une ou des publicités ou logos quels qu'ils soient.

Pour un échange de maillot, il doit être fait le jour même de la remise des récompenses, au-delà, il ne sera plus possible de faire un échange gratuitement, il sera facturé 50€.

En cas de non présence d'un concurrent (H/F) à la remise des récompenses, celles-ci ne seront pas remises à une autre personne (sauf cas exceptionnel).

Lors de la remise des récompenses, les coureurs doivent être en tenue, si cela n'était pas le cas, les représentants fédéraux peuvent décider de ne pas remettre les récompenses.

Un prix d'équipe avec label "Champion Fédéral par équipe" sera remis sur trois coureurs dans chaque épreuve. Seule la première équipe recevra une coupe.

Présence obligatoire des trois coureurs de la catégorie d'âge concernée et en tenue.

Critérium National à l'Américaine

Les sélections sont départementales, pas de sélections régionales.

Le critérium est ouvert aux catégories suivantes:

- Hommes ; Juniors / Espoirs / Seniors / Vétérans / Super Vétérans / Anciens / Super Anciens
- Féminines ; Juniores / Espoirs / Seniores / Vétérans / Super Vétérans / Anciennes / Super Anciennes

Déroulement de l'épreuve :

Durée de l'épreuve : 60 Minutes

L'appel des coureurs se fera nominativement 15 minutes avant l'heure de départ.

Chaque coureur devra avoir un pied à terre.

L'ordre des départs sera la première équipe du comité organisateur, puis la première équipe des autres comités, et cela dans chaque catégorie.

Les relais se feront sur une zone à proximité de la ligne d'arrivée.

Le passage de relais entre équipier se fera à pied en touchant l'équipier qui prend le relais.

La mise en grille de départ se fera par les responsables fédéraux des épreuves.

Les concurrents partent pour un temps de 60 minutes, à mi-course de l'épreuve il sera affiché le nombre de tours restants.

Dans l'avant dernier tour, les commissaires pourront faire descendre tous les concurrents retardés, ceux-ci se verront classés à leur place.

Récompenses fédérales :

L'équipe vainqueur au scratch du Critérium National se verra remettre un macaron, une coupe pour l'équipe et une médaille. Les deuxième et troisième équipes une médaille.

Chaque équipe de classe d'âge recevra une médaille (pas de cumul de médailles).

En cas de non présence d'un concurrent (H/F) à la remise des récompenses, elles ne seront pas remises à une autre personne (sauf cas exceptionnel).

Les équipes mixtes (homme ou femme) de catégories différentes ne seront pas récompensées.

Lors de la remise des récompenses, les coureurs doivent être en tenue, si cela n'était pas le cas, les représentants fédéraux peuvent décider de ne pas remettre les récompenses.

Contrôle antidopage:

Tout sportif inscrit sur la liste des engagés du championnat national peut-être contrôlé à partir du moment où il est présent sur le lieu du championnat, avant ou après l'épreuve.

Il doit vérifier que sur les panneaux d'affichage (ligne d'arrivée ou au local du contrôle) avant et après son épreuve, son nom ou dossard y est inscrit, (un dirigeant ou parent de mineur peut vérifier cette inscription).

Il sera pris en charge par une escorte.

Pour les mineurs, un parent peut être présent ou le représentant légal, peut accompagner le sportif.

La non présentation à un contrôle antidopage est considérée comme un contrôle positif.

Fraude technologique (dopage mécanique):

Contrôle des vélos par les commissaires de course :

Le ou les commissaires d'une épreuve peuvent vérifier les vélos à tout moment avant le départ et à l'arrivée d'une épreuve, ainsi que pendant les entraînements sur le site du championnat.

Refus de se soumettre à un contrôle :

Un ou des coureurs qui ne répondraient pas au contrôle demandé par le ou les commissaires avant le départ d'une épreuve, se verront refuser le départ.

Un ou des coureurs qui ne répondraient pas au contrôle demandé par le ou les commissaires à l'arrivée d'une épreuve, se verront à être déclassé (es).

Une procédure disciplinaire sera engagée, article 19 bis du règlement National.

Ces refus est assimilé à une fraude technologique, et fait l'objet à des sanctions (Article 14 bis du règlement National).

Échauffements :

L'échauffement est interdit sur le circuit pendant le déroulement des épreuves. Le passage sur la ligne d'arrivée est interdit lors du déroulement d'une épreuve et sera passible de sanction.

Respect de l'environnement :

Aucun objet ne doit être jeté dans la nature par les coureurs ou tous les accompagnateurs (Attention avertissement et jusqu'à exclusion).

Sanctions :

Le non-respect d'un des articles du présent règlement entraînera la disqualification du coureur. Toute transgression au critère de qualification pourra entraîner la suspension **d'UN AN** du comité du coureur concerné.

Les comités sont responsables de leurs coureurs, dirigeants pendant la durée des épreuves et les réceptions. Pour tout comportement inadmissible, le comité impliqué pourra être sanctionné par la non participation aux futurs championnats nationaux.

Réclamations :

Toute réclamation après une épreuve lors du championnat national doit se faire sur l'imprimé prévu à cet effet disponible auprès des représentants fédéraux avant la remise des récompenses.

Toute autre réclamation devra être adressée par écrit par l'intermédiaire des comités dans un délai de 15 jours après le championnat national à l'adresse suivante :

Collectif National des Activités Vélo de la F.S.G.T.

14-16 rue SCANDICCI

93508 PANTIN CEDEX



ANS

FSGT

— 1934 - 2024 —

Règlement du Critérium National F.S.G.T. De Cyclo-cross Des Écoles de Vélo 2025 Et du Critérium des Draisiennes 2025

Préambule :

La responsable des écoles de vélo est sous la responsabilité des 2 co-responsables fédéraux. Tout changement au programme établi par l'organisateur parcours et horaires, ne peut se faire qu'avec la validité de la responsable et des co-représentants fédéraux.

Qualification :

Le Rassemblement est ouvert aux adhérents F.S.G.T. dont la licence a été validée avant le 10 janvier 2025, répartis dans les catégories d'âges suivantes :

Moustique G/F	né(e) en 2019 et 2020	Pupille G/F	né(e) en 2015 et 2016
Poussin(e)	né(e) en 2017 et 2018	Benjamin(e)	né(e) en 2013 et 2014

Ce rassemblement se dispute en INDIVIDUEL par catégorie, moustique garçon, moustique fille, poussin garçon, poussin fille, pupille garçon, pupille fille, benjamin et benjamine.

Le Rassemblement n'est pas limité. Un challenge sera établi par comité.

LES ENGAGEMENTS SERONT FAITS EN LIGNE À PARTIR DU 4 DÉCEMBRE 2024 ET AVEC POUR CLÔTURES LE 22 DÉCEMBRE 2024. APRÈS CETTE DATE, IL NE SERA PLUS POSSIBLE DE MODIFIER LES LISTES SOIT POUR UN OUBLI, SOIT POUR L' ORDRE DES INSCRIPTIONS

Tarif d'engagement 3€

Engagements :

Dans ce critérium tous les participants doivent être considérés au même niveau, le CNAV a donc décidé de ne pas attribuer de titre.

S'il y a des titres de champion départemental, régional ou même fédéral, ils ne sont valables que dans vos comités et ne sont pas pris en compte pour les critères nationaux.

En ce qui concerne les engagements dans les comités, le CNAV ne prend pas en compte les titres de champion départemental, ou régional qui auraient été décernés dans les comités pour attribuer une place en première ligne dans la grille de départ.

C'est au comité ou à la commission cycliste d'inscrire ses coureurs dans l'ordre préférentiel.

Seuls seront enregistrés ceux validés par le comité du coureur.

Pas d'engagements de club ou individuellement.

Prise des dossards :

La prise des dossards se fera individuellement sur présentation de la licence de l'année en cours. La prise des dossards est close 30 minutes avant le départ de chaque épreuve.

Matériel :

Le port du casque est obligatoire sur le vélo même en dehors des épreuves.

Chaque concurrent devra posséder qu'un seul vélo. Tout changement entraînera la mise hors course du coureur (sauf sur incident mécanique constaté).

Pour la sécurité des participants, interdiction de toute caméra sur le vélo, casque ou sur le concurrent.

Le changement de roues est autorisé uniquement dans les zones prévues à cet effet.

Les cale-pieds avec courroie ou blocage automatique ne sont pas obligatoires.

Les boyaux doivent être parfaitement collés.

VTT autorisé.

Récompenses :

1 maillot vainqueur **Critérium National** pour chaque catégorie garçon et fille, 1 médaille or, argent et bronze pour chaque podium et une médaille pour tous les autres participants.

Le maillot qui est remis à l'issue de ces épreuves n'est pas un maillot de champion National. (Article 11 du règlement National)

Le samedi après midi il sera servi un goûter.

Déroulement des épreuves :

Les horaires sont à consulter dans la plaquette du Fédéral de Cyclo-cross.

L'ordre d'appel des coureurs se fait comme suit et cela dans chaque catégorie :

- le premier coureur du comité organisateur de la liste des engagements.
- puis le premier coureur de chaque comité au classement du challenge des comités du Critérium National de l'année passée.
- puis les comités qui n'étaient pas au classement, c'est l'ordre de validation des inscriptions en ligne qui sera pris en compte.

Temps des parcours :

Moustiques 4'
Poussins 6'

Pupilles 8'
Benjamins 10'

Les catégories enfants de moustiques à benjamins garçons et filles doivent avoir leurs courses spécifiques à chaque catégorie. Les départs devront être différés.

Critérium des draisiennes

Qualification :

Le Rassemblement est ouvert aux adhérents F.S.G.T. dont la licence a été validée avant le 10 janvier 2025, répartis dans les catégories d'âges suivantes :

— - Pucerons G / F né(e) s en 2021 - Pucerons G / F né(e) s en 2022 —

Ce Critérium n'est pas limité. **Il sera possible de s'engager sur place.**

Tarif d'engagement : Gratuit

Matériel :

Tout type de draisienne.

Le port du casque est obligatoire sur la draisienne même en dehors des épreuves.

Les gants sont obligatoires.

Chaussures couvertes obligatoires.

Pour la sécurité des participants, interdiction à toute caméra sur la draisienne, casque ou sur le concurrent.

Déroulement de épreuve :

En groupe sur parcours adapter.

Récompense :

Une médaille à tous les participants et friandises.

Le samedi après midi il sera servi un goûter.

Discipline :

Tout(e) participant (e) engagé (e) sera soumis au respect du règlement du Critérium.

Toute manifestation intempestive des supporters d'une équipe à l'encontre des commissaires ou des participants entraînera la mise hors course du coureur.

Les comités sont responsables de leurs coureurs, dirigeants et supporters pendant la durée des épreuves et les réceptions. Tout comportement inadmissible fera que le comité impliqué pourra être sanctionné de la non participation aux futurs critères de draisienne et/ou aux critères des écoles de vélo.

Seul le responsable du coureur sera habilité à solliciter le jury d'appel en cas de contestation

Respect de l'environnement :

Aucun objet ne doit être jeté dans la nature par les coureurs ou tous accompagnateurs (Attention avertissement et jusqu'à exclusion).

Réclamations :

Toute réclamation après une épreuve lors du championnat national doit se faire sur l'imprimé prévu à cet effet disponible auprès des représentants fédéraux avant la remise des récompenses.

Toute autre réclamation devra être adressée par écrit par l'intermédiaire des comités dans un délai de 15 jours après le championnat national à l'adresse suivante :

Collectif Nationale des Activités Vélo de la F.S.G.T.
14-16 rue SCANDICCI 93508 PANTIN CEDEX



CYCLISME

1934 - 2024